

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév.2

Section C
Division 31

31 FABRICATION DE MEUBLES

Cette division comprend la fabrication de meubles de toute nature en tout matériau sauf pierre, béton ou céramique. Les procédés de fabrication de meubles sont les méthodes normales de formage des matériaux et d'assemblage des éléments les composant, y compris la découpe, le moulage et le laminage. Le design de l'article, concernant à la fois ses caractéristiques esthétiques et fonctionnelles, constitue un aspect important du processus de production.

Certains procédés de fabrication des meubles sont similaires aux procédés employés dans d'autres branches de l'activité manufacturière. Par exemple, la découpe et l'assemblage sont des opérations intervenant dans la fabrication d'armatures en bois, classée dans la division 16 (Travail du bois et fabrication d'articles en bois). C'est néanmoins la multiplicité des processus qui différencie la fabrication de meubles en bois de la fabrication d'articles en bois. De même, la fabrication de meubles en métal fait appel à des techniques qui sont également employées dans la fabrication de produits laminés, classée dans la division 25 (Travail des métaux). Le procédé de moulage de meubles en plastique est similaire au moulage d'autres articles en plastique. Néanmoins, la fabrication de meubles en plastique tend à être une activité spécialisée.

31.0 FABRICATION DE MEUBLES

31.0 MEUBLES**31.00 Sièges et leurs parties ; parties de meubles****31.00.1 Sièges et leurs parties****31.00.11 Sièges avec bâti en métal**

CA : - sièges pivotants, ajustables en hauteur

NC : - *sièges de voitures (29.32.10)*

- *sièges de wagons (30.20.40)*

- *sièges d'avion (30.30.50)*

- *fauteuils de dentiste (32.50.30)*

- *fauteuils de coiffeur avec mécanisme d'élévation, de rotation et d'inclinaison (32.50.30)*

31.00.12 Sièges avec bâti en bois

CA : - sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires

31.00.13 Autres sièges

CC : - sièges de camping ou de jardin ; chaises longues

CA : - chaises hautes et sièges pour enfants, y compris pour automobiles

31.00.14 Parties de sièges**31.00.2 Parties de meubles (à l'exclusion des sièges)****31.00.20 Parties de meubles (à l'exclusion des sièges)**

CC : - parties de meubles en toutes matières (métal, plastique, bois, etc.) et sous ensembles pour meubles (tiroirs, rayonnages, etc.)

31.00.9 Garnissage de sièges ; opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de sièges, de leurs parties et de parties de meubles**31.00.91 Garnissage de sièges**

NC : - *services de réparation, maintenance, restauration de sièges et de parties de meubles (95.24.10)*

31.01 Fabrication de meubles de bureau et de magasin

Cette classe comprend la fabrication de meubles de toute nature en tout matériau (sauf pierre, béton ou céramique) pour tout lieu et pour tout usage.

31.01Z Fabrication de meubles de bureau et de magasin

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de sièges de bureau et d'atelier, d'hôtels, de restaurants et de locaux publics
- la fabrication de sièges pour salles de spectacles
- la fabrication de meubles spéciaux pour magasins : comptoirs, présentoirs, rayonnages, etc.
- la fabrication de meubles de bureau
- la fabrication de bancs et de chaises de laboratoire et d'autres sièges de laboratoires, meubles de laboratoire (par exemple armoires et tables)
- la fabrication de mobilier pour églises, écoles, restaurants

Cette sous-classe comprend aussi :

- les chariots décoratifs de restaurant, tels que chariots à dessert, à buffets
- le garnissage de sièges relevant de cette sous-classe dans le cadre de leur fabrication

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de tableaux noirs (cf. 28.23Z)
- la fabrication de sièges de voitures (cf. 29.32Z)
- la fabrication de sièges de wagons (cf. 30.20Z)
- la fabrication de sièges d'avions (cf. 30.30Z)
- la fabrication de mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (cf. 32.50A)
- la fixation et l'installation de mobilier modulaire, l'installation de cloisons, l'installation de meubles de laboratoire (cf. 43.32A, 43.32B)

Produits associés : 31.00.11p, 31.00.12p, 31.00.13p, 31.00.14p, 31.00.20p, 31.00.91p, 31.00.99p, 31.01.11, 31.01.12, 31.01.13, 31.01.99

31.02 Fabrication de meubles de cuisine

31.02Z Fabrication de meubles de cuisine

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de sièges de cuisine
- la fabrication de meubles de cuisine

Cette sous-classe comprend aussi :

- le garnissage de sièges relevant de cette sous-classe dans le cadre de leur fabrication

Produits associés : 31.00.11p, 31.00.12p, 31.00.13p, 31.00.14p, 31.00.20p, 31.00.91p, 31.00.99p, 31.02.10, 31.02.99

- 31.00.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de sièges, de leurs parties et de parties de meubles**
CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)
- 31.01 Meubles de bureau et de magasin**
- 31.01.1 Meubles de bureau et de magasin**
- 31.01.11 Mobilier métallique de bureau**
CC : - mobilier scolaire, mobilier fonctionnel ou de rangement en métal pour tous usages, tel que vestiaires, meubles à clapets, armoires de classement, bureaux, vitrines, tables à dessin
- 31.01.12 Mobilier de bureau en bois**
CC : - bureaux, mobilier de rangement, tables de salles de réunion, armoires, vitrines, bibliothèques, etc., en bois
- 31.01.13 Mobilier en bois pour magasins**
CC : - comptoirs, consoles de présentation, vitrines, etc., en bois
NC : - agencement de magasins (43.32.10)
- 31.01.9 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de meubles de bureau et de magasin**
- 31.01.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de meubles de bureau et de magasin**
CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)
- 31.02 Meubles de cuisine**
- 31.02.1 Meubles de cuisine**
- 31.02.10 Meubles de cuisine**
CC : - meubles de cuisine en bois (armoires, buffets, etc.)
- meubles de cuisine par éléments juxtaposables ou modulaires, en bois, à poser ou à suspendre
CA : - meubles sous évier ou sous lavabo, coffres à linge, placards à balais, etc.
NC : - meubles en métal (31.09.11) ou en plastique (31.09.14)
- meubles en bois pour salle d'eau (31.09.13)
- installation de cuisines par éléments et réalisation de placards (43.32.10)

31.03 Fabrication de matelas

31.03Z *Fabrication de matelas*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de matelas :
 - . matelas comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement d'un matériau de soutien
 - . matelas non recouverts en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires
- la fabrication de sommiers

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de matelas gonflables (cf. 22.19Z)
- la fabrication de matelas à eau en caoutchouc (cf. 22.19Z)

Produits associés : 31.03.11, 31.03.12, 31.03.99

31.09 Fabrication d'autres meubles

31.09A *Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur tels que chaises, fauteuils, tabourets, bancs
- la fabrication de canapés, canapés-lits, sofas

Cette sous-classe comprend aussi :

- le garnissage de sièges relevant de cette sous-classe dans le cadre de leur fabrication

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication d'oreillers, de poufs, de coussins, de couvre-pieds et d'édredons (cf. 13.92Z)
- la fabrication de sièges de voitures (cf. 29.32Z)
- la fabrication de sièges de wagons (cf. 30.20Z)
- la fabrication de sièges d'avions (cf. 30.30Z)
- la restauration de sièges et le rembourrage dans le cadre de la restauration de sièges (cf. 95.24Z)

Produits associés : 31.00.11p, 31.00.12p, 31.00.13p, 31.00.14p, 31.00.91p, 31.00.99p

- 31.02.9 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de meubles de cuisine**
- 31.02.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de meubles de cuisine**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)
- 31.03 Sommiers et matelas**
- 31.03.1 Sommiers et matelas**
- 31.03.11 Sommiers**
 CC : - sommiers tapissiers, sommiers à carcasse métallique
 CA : - sommiers en fils métalliques ou en lattes de bois
- 31.03.12 Matelas**
 CC : - matelas à ressort, en laine ou en crin
 - matelas en caoutchouc ou plastique alvéolaire recouverts ou non
 NC : - édredons et autres articles de literie rembourrés (13.92.24)
 - matelas pneumatiques en textile (13.92.22)
- 31.03.9 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de sommiers et matelas**
- 31.03.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de sommiers et matelas**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)
- 31.09 Autres meubles**
- 31.09.1 Autres meubles**
- 31.09.11 Meubles métalliques n.c.a.**
 CA : - lits en fer
 NC : - mobilier de bureau (31.01.11), coffres-forts (25.99.21)
- 31.09.12 Meubles en bois pour chambres à coucher, salles à manger ou salles de séjour**
 CC : - meubles meublants en bois : ensembles pour chambre à coucher ou salle de séjour, armoires, buffets, lits, etc.
 NC : - meubles en bambou, rotin ou similaires (31.09.14)
 - salons, canapés, fauteuils (31.00.12)
- 31.09.13 Meubles en bois n.c.a.**
 CC : - meubles divers, d'extérieur, de complément, pour bateaux ou avions, etc., en bois ; meubles en bois pour salles de bain
 NC : - meubles en bambou, rotin ou similaires (31.09.14)
 - mobilier de bureau en bois (31.01.12)

31.09B Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de sièges de camping ou de jardin
- la fabrication de mobilier de jardin et de meubles des types utilisés dans les chambres à coucher, les salles à manger et de séjour, etc.
- la fabrication de meubles de machines à coudre, meubles-télévision, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- le finissage des meubles par des opérations telles que l'aspersion, la pulvérisation, la mise en peinture, le vernissage au tampon et le rembourrage
- le garnissage de sièges relevant de cette sous-classe dans le cadre de leur fabrication

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de meubles en céramique, béton et pierre (cf. 23.42Z, 23.69Z, 23.70Z)
- la fabrication de lampes ou d'appareils d'éclairage (cf. 27.40Z)
- la restauration de meubles et le rembourrage dans le cadre de la restauration de meubles (cf. 95.24Z)

Produits associés : 31.00.11p, 31.00.12p, 31.00.13p, 31.00.14p, 31.00.20p, 31.00.99p, 31.09.11, 31.09.12, 31.09.13, 31.09.14, 31.09.91, 31.09.99

31.09.14 Meubles en matières plastiques ou autres (bambou, rotin, etc.)

CC : - meubles divers, d'extérieur, de complément, pour bateaux ou avions, etc., en plastiques ; armoires de toilette

CA : - meubles en bambou, rotin ou similaires

NC : - *meubles d'extérieur en béton (23.61.12)*

31.09.9 Finition de meubles neufs ; opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication d'autres meubles

31.09.91 Finition de meubles neufs (à l'exclusion du garnissage des sièges)

CC : - services de laquage, vernissage, dorure et peinture de meubles dans le cadre du processus de fabrication

NC : - *services de garnissage de sièges (31.00.91)*

- *services de réparation, entretien et restauration de meubles (95.24.10)*

31.09.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication d'autres meubles

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*